



CHSCT du 11 février en audioconférence .

Cette situation de réunion institutionnelle (CHSCT ET CTL) dans le format audioconférence est évidemment difficile pour tous les participants en raison de problèmes techniques ce qui nuit à la qualité des échanges avec la direction et notre démarche syndicale CGT.

Le langage directionnel s'est enrichie de nouveau mot comme « comitologie, maximisation ou cliqueurs ». Tous à vos dictionnaires pour le plus grand plaisir du prochain CROQUANT. Dans la réalité quotidienne, cela ne change rien à la volonté politique de notre direction de faire toujours plus avec toujours moins d'agents et dans de mauvaises conditions de travail.

Le directeur ; M BIANCHINI nous a informé qu'il ne répondrait pas aux considérations générales des déclarations liminaires des organisations syndicales. Ce n'est pas avec ce fonctionnaire bien obéissant aux doctrines gouvernementales que les préoccupations des agents de notre département rural pourront être remontées à Bercy..

Concernant la comitologie, la CGT s'est dit favorable à des réunions des représentants des personnels plus nombreuses pour évoquer la pandémie comme en 2020. Les agents ont le droit d'être informé régulièrement de la situation dans notre département alors qu'ils vivent dans un climat anxiogène. Vos organisations syndicales doivent pouvoir faire remonter les attentes des agents tous les 15 jours et non tous les 2 mois. Ainsi, de véritables échanges constructifs permettront d'éviter les thèses complotistes et permettre une véritable démarche pédagogique sur le télétravail, les gestes barrières, les cas Covid.....

La CGT a voulu connaître la déclinaison du plan de continuité d'activité (PCA) nationale au niveau départemental. Le directeur a simplement répondu que s'il était bien réel, c'était une perspective de travail. . Aux chefs de service, il a déclaré que tout était possible concernant l'ouvertures au public notamment

dans le cadre de la campagne impôt qui commence le 8 avril prochain.« Sera t on dans la situation de mars, juin ou novembre 2020 » ?

Avec le nouveau message du DGFIP Mr FOURNEL sur la maximisation du télétravail, un long débat a démontré toute la difficulté de faire coïncider les attentes des agents pour leur santé et la réalité de l'exercice des missions.

Au vu des chiffres officiels départementaux (17 % en octobre, 32 % en novembre et aujourd'hui seulement 22 % d'agents en télétravail) Pourquoi cette baisse importante, pourquoi ces envies de retour en présentiel ?

Alors que la DGFIP nous harcèle de messages culpabilisants concernant le télétravail, alors que des bruits d'une prime pour les chefs de service circulent suivant le nombre de télétravailleurs dans les équipes, les appels à la solidarité ne peuvent être entendus que si tous les éléments sont bien posés par la direction, les chefs des services en prenant en compte le volontariat et les besoins des agents .

La CGT pose des pistes de réflexions dont le CHSCT doit s'emparer institutionnellement :

La CGT demande que seuls les agents volontaires soient en télétravail. ce rappel a été partagé par l'équipe de direction.

La CGT a évoqué le burn-out pandémie qui vient rajouter à l'isolement au domicile, le couvre feu à 18h.

La CGT souhaite que la question des coûts induits (électricité, chauffage, repas) évoquée depuis longtemps par les syndicats nationaux trouve une déclinaison au plan local

La CGT rappelle des mauvaises conditions d'installation au domicile sont des freins à la bonne qualité du télétravailleur.

Même, l'assistante de prévention a signalé les nombreux cas de culpabilisation, de souffrances individuelles face aux prétendus ressentiments des autres collègues restés en présentiel. La CGT est de nouveau intervenue pour dénoncer les attitudes de management par la défiance, rappelant que l'organisation du travail d'AVANT ne pourra être la même et que la réussite collective passe par un nouveau management.

David Deshayes-Surcin a précisé que le nombre d'agents équipés d'ordinateur pour le télétravail était de 214 sur 500 agents environ soit 42 % mais que les pourcentages de télétravailleurs communiqués à Bercy étaient le nombre d'agents en télétravail réel seulement les lundis et jeudis et non tous les jours (75 agents ne travaillent qu'une seule journée par semaine). Ainsi, ce jeudi 11 février 22 % des agents étaient en télétravail.

Les membres du CHSCT (OS et direction) vont réfléchir à un questionnaire aux télétravailleurs pour connaître leurs sentiments réels sur des questions comme le volontariat ou le passage en force, les conditions de travail au domicile, l'envie de renouvellement ou l'envie d'arrêt

L'intervention du docteur Laval a été particulièrement remarquée. Il a enfin dit que le lieu du travail était une source importante de propagation du virus. La CGT ne peut que saluer cette intervention qui est conforme à la réalité que le gouvernement, le Medef ne veulent pas voir mis en avant. L'ISST a précisé que le travail est un lieu de contamination, mais que celle-ci reste faible. La direction a évidemment voulu minimiser ces propos car avec les gestes barrières et les protections individuelles à la DGFIP, il ne peut y avoir de cluster au travail. L'économie et le capital passeront toujours avant la santé des agents dans le privé. La volonté et l'obsession de nos directions publiques est de ne pas faire reconnaître les souffrances dues au COVID comme maladies professionnelles

En synthèse le directeur proposera un texte du CHSCT pour publication sur Ulysse. En attendant la rédaction finale, la CGT s'est dit favorable au principe d'une meilleure information comme sur les cas COVID en cours, en respectant le secret médical, qui seront aussi envoyés par messagerie à l'ensemble des agents. Pour le cas récent à Périgueux, le nettoyage a été fait par une société spécialisée et non par les agents berkeriens. Le système de nébulisation évoqué dans d'autres départements n'a pas été retenue au niveau départemental cela posant la question des effets secondaires avec les produits utilisés.

Sur les autres sujets à l'ordre du jour, la CGT se refusant à toute discussion sur le NRP n'a pas participé au débat sur la maison France service MFS de Ribérac et le service d'appui à la publicité foncière SAPF de Bergerac . Au vu des plans fournis, certains choix sont étonnants, voire lunaires pour l'organisation et la création de collectif de travail future. Cela promet des conditions de vie au travail très incertaines pour les salariés en poste sur les 2 sites. A Ribérac c'est une privatisation par la MSA des locaux de la DGFIP puisqu'il y aura une convention d'occupation et un règlement d'utilisation collective entre les deux réseaux avec 2 entrées différentes pour le personnel et pour les usagers.

Les agents de Ribérac et de Bergerac ne doivent pas se laisser faire et exprimer via des fiches de signalement les problèmes de chaque site.

La CGT a voté pour le bilan 2020 du CHSCT et les propositions de dépenses déjà engagée pour 2021, cela malgré un budget en baisse passant de 63 509 euros en 2020 à 60 127 euros en 2021. La direction a proposé l'achat de 9 nouvelles souris (ROLLERMOUSE)pour les services des agents cliqueurs du

SPFE à plus de 300 euros pièces. La CGT a accepté le principe dans le seul cadre expérimental.

Au 1^{er} janvier 2023, avec la fin du CHSCT et sa fusion avec les CTL, il n'existera plus de budget spécifique au sein du Comité Sociale Administratif. Nous ne serions pas étonnés que ce genre de dépenses ergonomiques et de prévention des troubles musculo-squelettiques ne soit plus pris en considération par le budget de la direction (500 agents * 300 euros = 150 000).

Toutes les formations CHSCT sont annulées pour 2021, seulement 2 pourraient être maintenues pour garder les habilitations (SST et Électrique), la CARSAT prolongeant les habilitations sur 2022 voir 2023 .Un exercice incendie devra être fait en 2021 puisqu'il y en a pas eu en 2020 !

La CGT est intervenue sur des conditions de travail des agents berkanis (WC et matériel de nettoyage protecteur) .

La présentation du DUERP aura lieu fin février. Christophe Grapotte pourra faire remonter l'ensemble de vos remarques à cette réunion.

Prochain CHSCT le 23 mars

Vos élu-e-s et mandaté-e-s CGT

Isabelle FARNIER, Marie-Christine ROUQUETTE

Christophe GRAPOTTE, Philippe GORY